APRÈS ART. 13 TER N° 3626

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

# ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 3626

présenté par M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Favennec-Bécot et M. Naegelen

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### APRÈS L'ARTICLE 13 TER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.